

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Année 1860

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME SEPTIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue St-Pierre, 20.

PARIS.

CHEZ F. SAVY, LIBRAIRE,
rue Bonaparte, 20.

1860. — Février 1861.

DESCRIPTION

D'UNE

ESPÈCE NOUVELLE DE COLÉOPTÈRE ANGUSTIPENNE,

PAR

E. MULSANT et GODARD.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 juillet 1860.)



Xanthochroa Raymondi.

Allongé; subparallèle; pubescent. Tête, antennes, prothorax, écusson, élytres, poitrine et pieds, d'un flave testacé un peu nébuleux; une tache sur le front, côtés des élytres jusqu'à la troisième nervure, et souvent côtés du prothorax, noirs. Ventre ordinairement d'un brun noir, avec l'extrémité d'un brun testacé, parfois entièrement d'un fauve testacé. Élytres à quatre nervures prolongées presque jusqu'à l'extrémité: la troisième faible, très-raccourcie en devant; front plus large (♂♀) que le diamètre transversal d'un œil.

♂ Antennes de douze articles distincts; prolongées environ jusqu'aux trois quarts du corps. Ventre à cinquième arceau d'un quart environ plus long que le quatrième; rétréci en ligne presque droite de la base à l'extrémité; fendu ou étroitement entaillé sur la moitié postérieure au moins de sa longueur et divisé en deux lobes en forme de triangle à côtés peu curvilignes. Partie sous-pygidiale munie de deux lames dépassant le cinquième segment de toute la longueur de l'entaille: ces lames, arrondies à l'extrémité et moins fortement sur le côté externe, en ligne droite à l'interne. Pygidium en cône subarrondi à l'extrémité.

♀ Antennes de douze articles : le douzième moins distinctement séparé du précédent que les autres ; prolongées environ jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur du corps. Ventre à cinquième arceau d'un quart plus long que le précédent, faiblement rétréci d'avant en arrière, largement tronqué à l'extrémité. Pygidium dépassant le cinquième arceau de la moitié de la longueur de celui-ci.

ÉTAT NORMAL.

♂ Tête d'un flave testacé nébuleux, avec le front parcé d'une tache noire, ovale ou en losange, étendue à peu près jusqu'aux yeux, dans sa partie la plus large. Mandibules noires à l'extrémité. Palpes d'un flave testacé un peu nébuleux. Antennes d'un flave testacé nébuleux. Prothorax d'un flave testacé nébuleux, avec les côtés noirs. Écusson d'un flave testacé un peu nébuleux. Elytres d'un flave testacé nébuleux, avec le côté externe d'un noir brûlé, depuis le bord marginal jusqu'à la troisième nervure. Poitrine et repli du prothorax d'un flave testacé un peu nébuleux. Ventre d'un brun noir, avec le cinquième arceau d'un brun testacé. Pieds d'un flave testacé un peu nébuleux.

Variations (par défaut).

Obs. Quelquefois la tache frontale est peu obscure ; la bordure noire des côtés du prothorax a disparu ; le ventre est entièrement d'un fauve testacé.

Ces variations se sont montrées chez la seule ♀ que nous avons eue sous les yeux ; peut-être ont-elles plus de constance chez ce sexe que chez l'autre.

Long., 0,0140 (4 1/2) ; larg., 0,020 (7 8.)

Corps allongé ; subparallèle ; peu convexe ; garni en dessus de poils très-courts, fins, peu apparents, d'un cendré flaves-

cent. *Tête* peu densément et finement ponctuée; paraissant presque glabre; notée d'une fossette sur le milieu du front; chargée d'une ligne élevée courte, au côté interne de la base des antennes; d'un flave testacé, marquée sur le front d'une tache noirâtre en losange ou ovulaire, occupant souvent dans son milieu toute la largeur de la partie précitée: cette tache parfois peu marquée. *Yeux* noirs. *Parties de la bouche* et *palpes* d'un flave testacé, avec l'extrémité des mandibules, noire. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois cinquièmes (♀) ou deux tiers (♂) de la longueur du corps; filiformes; d'un flave testacé nébuleux. *Prothorax* faiblement arqué en devant; élargi jusqu'aux deux septièmes de la longueur de ses côtés, offrant dans ce point sa plus grande largeur, rétréci ensuite jusqu'au rebord basilaire, tronqué à la base; moins large à la base qu'il est long sur son milieu; au moins aussi long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand; très-peu convexe; déprimé transversalement après le bord antérieur qui, par là, se trouve légèrement relevé; déprimé ou presque plan sur la partie longitudinalement médiane du dos; finement ponctué; garni de poils fins et courts; d'un flave testacé ou d'un flave testacé un peu nébuleux, avec les côtés ordinairement bruns ou brunâtres, et moins étroitement dans la partie anguleuse, c'est-à-dire vers les deux septièmes. *Ecusson* d'un flave testacé un peu nébuleux; rétréci presque en ligne droite d'avant en arrière, tronqué postérieurement. *Élytres* près de cinq fois aussi longues que le prothorax; subparallèles jusqu'aux neuf dixièmes, rétrécies ensuite en ligne courbe; à rebord marginal à peu près visible, quand l'insecte est examiné en dessus; peu convexes; finement et densément ponctuées; garnies de poils d'un cendré flavescent, fins, courts et peu apparents; chargées chacune de quatre nervures longitudinales: la deuxième se terminant postérieurement vers les neuf dixièmes ou un peu plus de la

longueur des étuis : la troisième, la plus faible, naissant aux deux cinquièmes de la longueur des étuis : la quatrième naissant en dehors du calus huméral, vers le milieu de la longueur de celui-ci, prolongée presque parallèlement au bord externe dont elle s'éloigne un peu vers son extrémité ; d'un flave testacé un peu nébuleux, avec le côté externe d'un noir brûlé, jusqu'à la troisième nervure ou à peu près. *Dessous du corps* pointillé ; garni de poils fins et soyeux ; d'un flave testacé un peu nébuleux sur la poitrine, brun ou d'un brun noir sur le ventre, avec le dernier arceau d'un brun roussâtre ou testacé. *Pieds* d'un flave testacé un peu nébuleux.

Cette espèce a été prise dans le midi de la France par l'entomologiste zélé M. Raymond, à qui nous l'avons dédiée. Elle a été également trouvée en Corse par M. Revelière.

Obs. Elle se distingue du *X. carniolica* par ses antennes d'un flave testacé nébuleux ; par ses élytres noires à leur côté externe. Le ♂ a le cinquième arceau beaucoup moins large et seulement fendu longitudinalement, au lieu d'avoir cette fente plus large et arrondie à son extrémité basilaire.

Dans son état de coloration le plus complet, elle s'éloigne du *X. gracilis* par les côtés de son prothorax noirs, par son ventre d'un noir brun, avec le cinquième arceau d'un brun ou fauve testacé.

Dans ses variations par défaut, qui semblent plus particulières à la ♀ et qui peut-être sont en partie son état normal, du moins pour la couleur du ventre, le *X. Raymondi* se distingue encore du *X. gracilis* par ses élytres noires ou brunes sur les côtés, par ses antennes d'un flave testacé nébuleux, par sa taille moins avantageuse, par son corps plus étroit. La ♀ a le cinquième arceau du ventre peu rétréci d'avant en arrière et beaucoup plus largement tronqué à l'extrémité.